

Roulage Circuit La Châtre – Week-end des 3 & 4 mai 2025

- DOSSIER D'INSCRIPTION -

NOUVEAUTE 2025 : création catégorie **MidSize** (dédiée aux -600cc : 125cc, 250cc, 400cc, 500cc ...)

Tarif : (incluant l'accès à la piste et le "pack assurance" RC individuelle pilote + RC Moto)

Pilote : 180 € (11 sessions de 15 mn sur le week-end)
GT : 70 € (6 sessions de 10 mn sur le week-end pour découvrir la piste à allure raisonnable avant de faire le grand saut)
Accompagnant : 50 € (participation aux frais de petit déj', repas du midi et apéro du samedi soir, **gratuit pour les enfants de moins de 10 ans**)

Le tarif «**Pilote**» et «**GT**» inclut aussi

- café / brioches / cookies des matins
- les 2 repas du midi (BBQ géant). **Attention : le repas du samedi soir n'est pas fourni**
- buffet apéro amuse-gueule / bière pression / sodas du samedi soir
- **Accompagnement dédié** (sur une session ou sur la journée) par instructeur avec liaison radio, caméra avant / arrière, débriefing vidéo (possibilité de garder vidéo)
Infos sur demande par mail à contact@team-blats.org

Comment régler :

- **Par chèque** - Chèque encaissé quelques jours après le roulage (uniquement si votre inscription a été confirmée, bien sûr)
- **En espèces** - 1 chèque de dépôt de garantie du montant souhaité (rendu contre règlement espèces sur place).
- **Paiement en ligne** via le site HelloAsso :
Accès direct : <https://www.helloasso.com/associations/team-blats-organisation/evenements/roulage-la-chatre-we-3-4-mai-2025>
☞ Possibilité de régler en ligne un acompte afin de réserver votre roulage sans vous mettre dans le rouge au niveau trésorerie.
HelloAsso vous proposera un montant de participation aux frais de paiement en ligne mais vous pouvez donner moins, 5 ou 6 € étant un minimum raisonnable.

Assurances « annulation » / « chute » : Depuis 2024, vous n'êtes plus obligés de régler via un site de paiement en ligne pour souscrire ces assurances (voir détail page suivante).

Organisation du roulage :

Pour votre sécurité présence vigilante du staff TBO (une douzaine de bénévoles licenciés FFM OCP dont 6 pompiers d'Orléans).

Vous pouvez arriver la veille à partir de 18H00 (pas avant). Des informations détaillées vous seront adressés quelques jours avant le roulage (mail "warmup").

Dès votre arrivée (que ce soit la veille ou le matin du roulage), présentez-vous au contrôle administratif muni de votre permis de conduire (ou CASM) sans tarder

Possibilité de camper sur place (prévoir rallonges électriques pour vous connecter aux bornes), sinon chambres sympas et pas chères sur La Châtre.

Des blocs sanitaires (WC, douches) sont disponibles sur le paddock.

Prévoyez suffisamment d'eau pour vous désaltérer en dehors des repas. **Alcool strictement interdit en journée (pilotes et accompagnants).**

7H15 : Café brioches cookies / Ouverture du **contrôle administratif** (remise étiquette de groupe de niveau contre présentation du permis de conduire ou CASM, consignes, ...)

8H15 : Briefing général **OBLIGATOIRE** pour tous les pilotes devant les barnums TBO.

Horaires sessions : 9H00-12H00 14H00-18H00

5 groupes de 15 pilotes : « SuperMot » - « MidSize » - « Débutants » - « Confirmés » - « Experts » / Début des sessions à 9H00 par le groupe « SuperMot »

Novices :

- **Guide pilotage moto sur circuit offert (très complet, 40 pages) à réclamer lors du contrôle administratif.**
- Briefing adapté à 9H00 au 1^{er} étage de la tour de contrôle (consignes sécurité circuit, drapeaux, conseils pratiques et fondamentaux technique pilotage)
- Premières sessions sous l'encadrement de pilotes expérimentés du Staff TBO. Débriefing après chaque session, atelier déhanché entre midi et deux.
- Encadrement personnalisé sur demande (dans la limite des disponibilités des pilotes du Staff TBO).

Pilotes :

- **Consultez impérativement les clauses importantes du règlement du circuit La Châtre et les consignes TBO à prendre en compte** (page suivante)
- **Combinaison cuir, bottes cuir** (chaussures montantes interdites), **gants cuir avec protections kevlar, dorsale et casque intégral homologué obligatoires**
=> pour les GT et Novices du groupe "Débutants", la tenue habituelle de route est tolérée même si pantalon cuir + blouson cuir sont conseillés.

Accompagnants :

- Accompagnants autorisés (dans la limite du raisonnable).
- **Par souci d'équité, nous demandons une participation à la famille** des pilotes pour les repas (sauf pour les enfants de moins de 10 ans qui ne paient pas).
Donc, les pilotes, pensez à déclarer l'ensemble de vos accompagnants et à inclure le prix des repas dans votre règlement.

Il n'est pas prévu de photographe professionnel mais vous pouvez faire de belles photos rapprochées en toute sécurité. Apportez votre matériel photo.

A priori, pas de camion atelier le samedi (mais à confirmer) mais notre partenaire Dafy Châteauroux est à 30 mn.

TBO ne prend pas de réservation => pour valider votre inscription, faites-nous parvenir au plus tôt (par courrier postal exclusivement) :

1. **le formulaire** (dernière page), rempli et signé après l'avoir lu attentivement
=> si vous n'avez pas d'email de contact donnez celle d'un proche ou d'un pote (j'envoie les confirmations d'inscription par email)
=> merci de soigner l'écriture de l'adresse mail (écrivez en majuscules), vous ne pouvez pas imaginer le temps perdu à déchiffrer (en particulier les ".", "-" et "_").

2. **votre règlement** : chèque à l'ordre de TBO (merci de ne pas les agraffer)

⇒ **Rubrique "Expérience Piste"** : Indiquez le nombre de journées piste **quel que soit le circuit** (depuis vos début, pas uniquement cette année) que vous aurez à votre actif le jour du roulage. Tenez compte des autres éventuelles journées que vous allez faire avant ce roulage.

⇒ Indiquez si vous avez fait un ou plusieurs stages de pilotage. Attention : on parle de vrai stage de pilotage (type ACO, BMC, H2S, ...).

⇒ **Rubrique "Déjà tourné sur ce Circuit"** : Si oui, indiquez votre chrono régulier (pas le meilleur temps arraché en mode trappeur)

⇒ Ne signez pas les formulaires pour vos potes. En cas d'incident vous risqueriez de gros ennuis sur le plan de la responsabilité.

Coup de gueule :

Ne vous surclassez pas, ne trichez pas sur vos chronos ni sur votre expérience !

Un bon pilote n'est pas forcément un pilote rapide. C'est d'abord un pilote qui a cherché à acquérir un pilotage fluide en maîtrisant la trajectoire et la technique.

Sur la piste, il y a les pilotes que l'on admire pour leur style, il y a aussi ceux qui font peur. Ces deux catégories ont un point commun : ils font beaucoup parler d'eux dans les paddocks.

Dans tous les cas, TBO ne peut être tenu responsable des pilotes qui ont délibérément faussé leur déclaration de niveau.

Ce n'est pas un WE de compétition moto circuit, mais un WE détente (et découverte moto circuit pour certains d'entre vous).

Toute prise de risque mettant en cause la sécurité des personnes est strictement interdite.

Nous insistons lourdement, mais nous parlons de votre sécurité et de celle des autres.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>

Roulage Circuit La Châtre – Week-end des 3 & 4 mai 2025

LICENCE FFM – ASSURANCES – REGLEMENT CIRCUIT

📄 Page à lire attentivement pour que ce roulage se passe au mieux pour vous (inutile de l'imprimer, ne pas nous la retourner).

LICENCE FFM

La licence FFM n'est pas obligatoire lors des roulages TBO car nous vous fournissons le « **Pack assurance** » (voir détails ci-dessous).

ASSURANCES

Pack assurance (RC Pilote + RC Moto Circuit)

Nous vous informons que TBO n'intègre plus l'Individuelle accident (IA) dans le « pack assurance » pour chaque participant.

Pour les pilotes n'ayant pas d'assurance corporelle ou d'individuelle accident nous recommandons la souscription d'une assurance « Individuelle accident » (voir rubrique Assurances complémentaires).

Le fait que TBO vous fournisse la RC Moto circuit ne vous affranchit pas, au regard de la loi, de l'obligation d'assurance RC de votre moto (article L211.1 du code des Assurances). Notez bien que la RC moto fournie par TBO s'applique exclusivement au roulage TBO, donc limité géographiquement à l'enceinte du circuit et limité dans le temps au roulage TBO. Cette RC moto « circuit » ne vous couvre pas lors des trajets entre votre domicile et le circuit.

Cela veut dire que si votre moto tombe de la remorque lors du déplacement vers le circuit et blesse un tiers, la RC moto souscrite par TBO ne sera pas applicable.

Autrement dit, vous ne serez pas couvert si vous n'avez pas assuré votre moto en RC. Si le tiers est gravement blessé et fini dans un fauteuil roulant, vous allez y laisser votre maison et payer pour le restant de vos jours.

Mais là, c'est votre problème : TBO a un devoir d'alerte et de conseil, mais c'est à vous de prendre vos responsabilités.

Assurance complémentaire « individuelle accident »

Cette année, l'individuelle accident (IA) est optionnelle, c'est la raison pour laquelle nous vous proposons toujours de souscrire des garanties complémentaires facultatives lors de votre inscription à nos roulages.

🚫 **Nous ne pouvons que vous conseiller fortement de souscrire une assurance individuelle accident via votre assureur (ou un assureur spécialisé dont ceux proposé par TBO), surtout si vous n'avez pas de complémentaire santé suffisante via votre activité professionnelle.**

NB : La complémentaire santé ne couvre pas une invalidité ou un décès, et ne propose pas des indemnités journalières.

Assurances Annulation ou Chute : Depuis 2024, vous n'êtes plus obligés de régler via un site de paiement en ligne pour souscrire ces assurances !

- Par exemple, vous pouvez régler par chèque, puis dès réception du mail de confirmation de votre inscription, souscrire l'assurance annulation par internet.

🚫 **Attention : désormais TBO ne remboursera plus les frais d'inscription puisque vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation !**

🚫 **Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation ou si l'assureur vous oppose une clause d'exclusion, voici les règles de compensation TBO :**

- Avoir 50% du montant de l'inscription si annulation antérieure à 30 jours avant le roulage
- Avoir 30% du montant de l'inscription si annulation antérieure à 15 jours avant le roulage
- Montant de l'inscription intégralement perdu si annulation dans les 14 jours avant le roulage

Nous vous proposons donc un assureur incontournable dans le domaine :

AssuRacing : <https://www.assuracing.com/garantie-annulation-et-intemperies/garantie-annulation-et-intemperies-pilotes/>

Attention : Souscription possible pendant 2 semaines après inscription à ce roulage et impérativement au plus tard 3 semaines avant la date du roulage

Tarif indicatif 2023 (*) (sous réserve de modifications par l'assureur) : 22€ assurance annulation, 27€ avec assurance chute

(*) Les tarifs sont donnés à titre indicatif et n'engagent en rien la responsabilité de TBO. Les exclusions et conditions d'application sont consultables sur le site de l'assureur.

REGLEMENT CIRCUIT (extrait) Rappel du règlement du circuit La Châtre : (sous réserve de stipulations complémentaires)

- **Limitations sonores : 109 dB (mesure en dynamique selon préconisations des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFM).**
🚫 Cette limite peut évoluer en fonction des futures Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFM.
- Accompagnants autorisés (dans la limite du raisonnable).
- **Obligation formelle d'utiliser une bâche étanche sous la moto** visant à protéger l'environnement en cas de fuite de d'huile ou autre liquide polluant. Les représentants du circuit peuvent vous infliger une amende de 50 € en cas de non-respect de cette réglementation.
=> En l'absence de précision, utilisez une moquette, un grand tapis ou simple bâche plastique résistante à placer entre les roues de la moto.
- En dehors des plages horaires de roulage (avant 9H00 et après 18H00) les moteurs peuvent tourner au ralenti dans les paddocks mais sans montée de régime (nuisances au proche voisinage).
- Caméras embarquées tolérées si fixées sérieusement et sécurisées par un rilsan (ou fil d'acier à freiner les vis) fixé en dur à la moto. Contrôle strict sur la Pitlane (TBO se réserve le droit de vous imposer le démontage de la caméra). Le but est que la caméra reste accrochée à la moto si la fixation primaire lâche.
- Combinaison cuir, bottes cuir (chaussures montantes interdites), gants cuir avec protections kevlar, dorsale et casque intégral homologué obligatoires.
=> pour les GT et Novices du groupe "Débutants", la tenue habituelle de route est tolérée même si pantalon cuir + blouson cuir sont conseillés.
- **Consommation d'alcool et stupéfiants strictement interdite en journée jusqu'à 18H00.**
- **Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit pour tous (enfants et adultes) lors de l'utilisation de moyens de déplacement à roue (moto, scooter, vélo, ...) ou à roulette (skateboard, trottinette, ...).**
- L'accès à la tour de contrôle est strictement réservé aux intervenants TBO (denrées périssables en armoire réfrigérante).
- Sauf stipulation contraire, l'accès à la piste est autorisé entre 19H00 et 22H00 aux piétons et tout véhicule non motorisé (casque obligatoire). Prière de vous renseigner auprès du staff TBO pour confirmation.
- Chiens tolérés mais tenus en laisse.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>



WWW.TEAM-BLATS.ORG

Association loi 1901
Affilié FFM n°2884

TEAM BLAT'S ORGANISATION

INSCRIPTION ROULAGE CIRCUIT LA CHATRE
- Week-end des 4 et 5 mai 2025 -



CONDITIONS GENERALES & REGLES DE SECURITE

- Les journées 'détente' n'ayant aucun caractère de compétition ni entraînement, il ne sera toléré aucune prise de risque de nature à compromettre la sécurité des participants. Tout manquement ou comportement dangereux peut provoquer l'exclusion du motard.
- Respecter la sécurité des autres => c'est celui qui dépasse qui gère le risque.
- Respecter les groupes de niveau. Les groupes « GT » ou « débutants » sont exclusivement réservés aux roulages à allure raisonnable, avec l'encadrement vigilant de pilotes marshals. TBO se réserve le droit d'imposer un changement de niveau à un participant.
- Entrée sur piste : uniquement sur accord du commissaire de piste en veillant à ne pas gêner les participants déjà présents.
- Les participants doivent se conformer aux ordres et consignes donnés par les commissaires de piste et par les représentants de l'organisateur.
- TBO se réserve le droit d'exiger le retrait d'un accessoire ou équipement jugé dangereux (caméras en fixation non rigide, barres de stunt, ...) et de refuser l'accès à un participant dont la moto n'est pas conforme à une pratique sur circuit.
- Respecter la signalisation des drapeaux actionnés par les commissaires de piste :
 - Drapeau jaune : Danger (chute ou piste encombrée) => **ne pas dépasser**, ralentir et adapter la vitesse aux conditions de visibilité.
 - Drapeau rouge : Séance interrompue (chute grave ou piste impraticable) => **ne plus dépasser, regagner les stands à allure raisonnable.**
 - Drapeau à damiers : Fin normale de la séance de roulage => finir le tour sans ralentir et regagner les stands.
- Vitesse limitée à 30 km/h dans les stands, l'accès de la piste est strictement interdit aux accompagnateurs.
- Tout désistement intervenant dans les 30 jours précédant la journée ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Dans tous les cas, il sera retenu un forfait de 50 euros correspondant aux frais de dossier.
- TBO ne garantit plus le remboursement - même partiel - des pilotes n'ayant pas souscrit l'assurance annulation.

J'atteste :

- Avoir pris connaissance des conditions générales & règles de sécurité et les accepter dans leur globalité, ainsi que d'être conscient des risques encourus par la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Etre informé de l'interdiction formelle de consommer de l'alcool ou produits stupéfiants pendant les journées de roulage sur circuit.
- Etre avisé du risque d'exclusion en cas de manquement ou non respect du règlement intérieur du circuit, des conditions générales & des règles de sécurité ci-dessus, sans pouvoir prétendre à aucun dédommagement ou remboursement que ce soit.
- Etre en bon état de santé, sans contre indication à la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Avoir vérifié le bon état mécanique de ma moto (freins, pneumatiques, absence de fuites d'huile ou liquide refroidissement, ...).
- Etre titulaire du permis de conduire (A, AL, B, CASM, ...) adapté à la conduite de ma moto sur circuit fermé.
- Assumer l'entière responsabilité des conséquences résultant d'un éventuel incident ou accident me mettant en cause directement ou indirectement. Renoncer à tout recours contre le circuit, ses représentants, contre les organisateurs et les bénévoles assurant l'encadrement de ce roulage.
- Utiliser un équipement de protection adapté à la pratique de la moto sur circuit : bottes, gants et combinaison cuir, casque homologué, dorsale (pour les novices du groupe Débutants et les GT, tenue et protection moto type route tolérée).
- Etre avisé que je peux souscrire une assurance individuelle accident moto auprès d'un assureur spécialisé ou de l'assureur de TBO.**
Infos et souscription sur le site des assureurs <https://www.lesiennemotorsportsassurance.com/> <https://assuracing.com/>

Nom et Prénom :

Adresse :

N° portable : e-mail : Moto :

Parrainé par (facultatif) :

Expérience Piste : Nbre total de roulages à votre actif : 0 1 à 2 3 à 5 6 à 10 11 et + Stage pilotage : oui non

NOUVEAUTE 2025 : création catégorie MidSize (dédiée aux -600cc : 125cc, 250cc, 400cc, 500cc ...)

Licence FFM/CASM
 oui non

GRUPE SOUHAITE (2 choix possibles : cocher deux cases et entourer le choix préféré)
 Grand Tourisme (GT) SuperMot MidSize Débutant Confirmé Expert

Accompagnants
Nbre accompagnants payants : x 50 € =€
Enfants **moins de 10 ans** : (gratuit)
Nbre total d'accompagnants :

Fait à, le/...../ 2025
Signature (précédée de la
mention « lu et approuvé »)
(signature d'un parent pour les mineurs)

TARIF : 180 € par pilote (70 € pour la catégorie GT) et 50 € par accompagnant payant

A retourner à : TEAM BLAT'S ORGANISATION, 114 lieu-dit "Olivet", 45130 MEUNG SUR LOIRE

☞ Accompagné du règlement (encaissé quelques jours après le roulage)

☞ **Cochez cette case si vous avez payé en ligne via le site www.helloasso.com**

ATTENTION : Tout formulaire incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte.